

DÉFENDRE UN SOCLE DE VALEURS EN GUYANE

Entretien avec [Christophe Yanuwana Pierre](#)

Éditions Le Bord de l'eau | « Écologie & politique »

2021/2 N° 63 | pages 75 à 80

ISSN 1166-3030

ISBN 9782356878229

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-ecologie-et-politique-2021-2-page-75.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Éditions Le Bord de l'eau.

© Éditions Le Bord de l'eau. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Défendre un socle de valeurs en Guyane

Entretien avec Christophe Yanuwana Pierre

Christophe Yanuwana Pierre est membre fondateur de la Jeunesse autochtone de Guyane (JAG), organisation née en 2017 à la suite du mouvement social qu'a connu la Guyane au village Terre-Rouge, qui fait partie de la commune de Saint-Laurent-du-Maroni, où était prévu le projet de mine dit Montagne d'Or. Cette organisation a fait opposition à cette mine industrielle, aux côtés des collectifs écologistes rassemblés dans Or de question, mais aussi des organisations amérindiennes plus anciennes qui ont émergé depuis les années 1980 en Guyane. La plupart des élus de la collectivité unique de Guyane étaient au contraire favorables à ce projet porté par les multinationales Nordgold et Columbus Gold, au nom de la « création d'emplois ». S'il avait été mené à terme, ce projet aurait été la première mégamine industrielle en Guyane, qui est le seul territoire d'Amérique du Sud encore épargné par ce type d'industrie – un autre projet de mégamine avait été abandonné par Nicolas Sarkozy en 2007 à la suite d'une mobilisation écologiste.

Depuis l'abandon du projet de Montagne d'Or par Emmanuel Macron en 2019, la JAG continue de lutter contre l'exploitation minière en Guyane et pour les droits des peuples amérindiens en Guyane, qui représentent environ 5 % de la population guyanaise. Christophe Yanuwana Pierre est également membre du Conseil consultatif des populations autochtones et bushinenguées en Guyane, qui délivre des avis auprès du préfet.



OTM : Quels étaient les termes du débat sur Montagne d'Or ?

Pendant le débat public sur Montagne d'Or, nous avons pris la parole devant les représentants de la compagnie minière. Et nous avons toujours commencé nos interventions en évoquant l'histoire de la Guyane : les premiers colons qui sont arrivés ont été motivés par l'idée d'Eldorado, les trouvailles de l'or et des gisements de minéraux. Ensuite, il y a aussi une migration de Sainte-Lucie et de toute la Caraïbe qui a créé la ruée vers l'or du XIX^e siècle. Pendant toute cette période, pour nous, les peuples autochtones, il y a eu comme un effacement : on luttait déjà pour

exister, pour survivre. Des revendications politiques ont émergé dans les années 1970, qui se sont affirmées dans les années 1980 et réaffirmées ces dernières années. C'est là où se pose la question de la souveraineté : celle de pouvoir être décisionnel sur un territoire sur lequel on n'a jamais renoncé à cette souveraineté. Et de la part qu'on pouvait prendre aux échanges sur ce que sont en train de devenir nos territoires ancestraux. C'est dans cette démarche qu'on est rentrés dans la lutte contre le projet Montagne d'or, et de manière générale contre l'exploitation minière. Et là-dessus, la Nouvelle-Calédonie fait référence : là-bas, on a trop perdu de temps, on a laissé des projets miniers devenir acceptables. Quand on accepte une multinationale, on se soumet au capital.

À ce jour, il n'y a pas d'industrie minière pleinement active en Guyane, mais plusieurs projets sont en chantier. Quand on a commencé la campagne contre Montagne d'Or, on s'est rendu compte que l'ensemble des décisions sont centralisées à Paris. L'argument était identique parmi les élus guyanais qui soutenaient le projet de Montagne d'Or et parmi nous, les opposants : ce n'est pas à Paris de décider. Nous devons aujourd'hui devenir les décideurs de ce qui se passe sur notre territoire. Et c'est là qu'il peut y avoir des nuances : il n'y a pas d'uniformisation des fronts sur la question de Montagne d'Or. Nous, à la JAG, nous avons critiqué le taux de taxation des compagnies minières par l'État français à 2 %, c'est inacceptable [*c'est ce que prévoit le Code minier français qui s'applique dans les DROM*]. Mais pour d'autres personnes, si ça passe à 30 % alors ça devient acceptable. On nous a aussi beaucoup reproché de déployer de l'énergie contre l'industrie légale et de ne pas se préoccuper de l'orpaillage illégal, mais ce n'est pas le cas. Aujourd'hui, le chapitre Montagne d'Or est en partie refermé, mais par contre on bat des records au niveau de l'exploitation illégale depuis le confinement. C'est une réalité.

Il y a une crise sociale, de la précarité, des personnes qui arrivent en Guyane dans des conditions indignes, un retard structurel au niveau des hôpitaux... Pour nos élus, dans ce climat, il est difficile de faire de l'écologie une priorité : on a bien des personnes à accueillir, bien des emplois à créer, bien des logements à sortir, donc vos histoires de petites grenouilles et de forêt, c'est pas pour tout de suite, on en reparlera après. C'est l'argument de nos élus.

Face à tout cela, nous ne sommes pas des experts. Nous ne connaissons pas parfaitement la biologie, mais on a hérité d'un enseignement traditionnel qui a une vision de la Terre, et non pas du foncier et du développement. La richesse que peut donner la terre n'est pas la propriété, mais les conditions qu'elle peut donner pour bien vivre. Et très tôt, la priorité a été de préserver l'eau. Quand tu t'installes quelque part avec ta famille, tu ne t'installes jamais très loin de l'eau ; tu en as besoin matin, midi et soir

pour faire à manger, pour te laver, pour tout. Quand on observe l'organisation géomorphologique de la Guyane, on remarque que les principaux gisements se trouvent au bord des cours d'eau.

Notre combat était donc de prioriser la protection de l'eau. C'est comme ça que notre message est bien passé : quand on parle avec des familles qui ont déjà du mal à nourrir leurs enfants, ce n'est pas évident de parler de protection d'espèces. Moi, autour de mon village, il n'y a que de la forêt. Je ne vais pas pleurer parce qu'on abat un arbre. Dans les chiffres des rapports onusiens, c'est décrit comme étant en danger, mais dans le quotidien vécu par la population en Guyane, il n'y a que de la forêt et rien d'autre. Il n'y a pas de services publics ni rien... Donc quand on parle d'écologie au niveau de la nation française, ce n'est pas la même chose au niveau du territoire. On parle du pratico-pratique : aujourd'hui, les tortues luth sont une espèce en voie de disparition au niveau mondial, mais en Guyane [où de nombreuses tortues luth viennent pondre chaque année], les populations vont surtout dire : « Mince, ça fait des siècles qu'on mange les œufs de tortue luth et aujourd'hui on n'a plus le droit ! » C'est là que l'écologie décoloniale est intéressante.

OTM : Comment se positionne la JAG par rapport à la question de la souveraineté de la Guyane ?

À un moment, on a parlé d'organiser un référendum sur Montagne d'Or. Se posait alors la question de savoir qui devait participer au référendum. Certains disaient que toute la France devait voter. Moi, je me suis opposé : s'il y a une décision à prendre, il faut la prendre au niveau de la Guyane, même si on sait qu'on peut perdre à ce niveau, parce que la crise sociale fait que les arguments des promoteurs de l'industrie minière peuvent être entendus. Je préfère prendre le risque de perdre mais prendre la décision à l'échelle du territoire.

Au moment de la réforme du Code minier [en 2020], on s'est dit, aujourd'hui, quel est le processus à suivre pour demander l'avis des peuples autochtones ? Car on considère que la plupart des projets miniers sont sur nos territoires ancestraux. Au niveau du Grand Conseil coutumier, il était impératif pour nous d'introduire de nouvelles formes de consultation. Aujourd'hui, on affiche : « Avis d'enquête publique à la mairie, vous pouvez aller sur tel site pour écrire votre avis. » Mais ce n'est pas comme cela que nous, on décide, qu'on discute de quelque chose qui va se passer sur notre territoire. L'État commence à réfléchir à des protocoles communautaires de consultation : c'est un contrat qui lie les peuples autochtones avec l'État, en reconnaissant que nous formons un peuple sur ce territoire. Et notre autre proposition à la mission interministérielle sur le Code minier, c'était

d'interdire l'utilisation du cyanure, parce qu'on aurait coupé la jambe à la plupart des industries aurifères. Ça a été balayé depuis... Aujourd'hui, la position de l'État c'est seulement d'introduire un chapitre sur l'orpaillage illégal, et nos deux propositions n'ont pas été retenues.

Les enjeux actuels découlent d'une histoire qui a encore des répercussions. Pendant le mouvement social de 2017, il a été question de l'évolution statutaire de la Guyane, et de la rétrocession par l'État de terres à des collectivités locales mais aussi aux communautés autochtones [*auxquelles 400 000 hectares de terres ont été promis par le gouvernement français*]. La question de l'autonomisation est aujourd'hui partagée par l'ensemble des élus et va se poser pour les prochaines décennies de la Guyane. Mais ce, tout en restant français : il y a les accords de Paris, il y a les fonds amazoniens qui sont alloués par la France à d'autres pays amazoniens mais pas à la Guyane.

Il faut décortiquer ce qu'on veut faire : la colonisation a semé des graines en Guyane. On parle tout le temps de développement économique, de lutter contre le chômage... Moi, j'habite à Saint-Laurent-du-Maroni, il y a beaucoup de personnes de moins de 30 ans. Il y a énormément de chômage mais à mon sens, il y a très peu d'inactifs... Tout le monde essaie de faire quelque chose pour s'en sortir. Et il y a une organisation complètement occidentale qui s'applique de manière très brutale en Guyane, y compris sur le plan des normes écologistes : par exemple, le permis de chasse va signifier une régression des droits en Guyane, puisque depuis des millénaires, on chasse sans permis. Le prisme colonial s'incarne à la fois par l'aspect industriel et l'exploitation minière, et rentre également par la fenêtre écologiste de la préservation de l'environnement et par la manière de concevoir le vivant ou le foncier.

OTM : Les combats menés par des minorités autochtones, déjà marginalisées, peuvent avoir des bénéfices pour l'ensemble de la population s'ils sont menés à terme : ne devraient-ils pas être rémunérés ?

Sur la restitution des 400 000 hectares, le débat n'est pas tranché. Certains disent que nous devons être dédommagés pour le combat mené depuis des années. Je ne suis pas dans cette optique-là, je trouve que l'on tourne le dos à nos valeurs, et que l'on commence à capitaliser sur la nature et ce qu'elle fait. On commence à faire de la spéculation sur des espaces forestiers et on crée le lien qui a entravé le monde entier, où la nature est là pour servir l'homme, et non pas là pour elle-même avec l'homme à l'intérieur.

La question se pose en interne, parce que dans nos villages, il y a de la précarité. On a été accusés de favoriser le trafic de cocaïne en s'opposant

aux projets de développement sur le territoire. Faire la mule, c'est à cela que la jeunesse guyanaise est réduite pour que des gens à Paris s'enfarinent le nez ! Ces mêmes personnes vont nous pointer du doigt parce qu'on mange une cuillère de Nutella et pendant ce temps ils s'enfarinent le nez. C'est tout ça qui est en jeu. Moi, on m'a beaucoup dit : tu es contre l'exploitation minière, mais tu as un ordinateur. Donc tu veux bien que les Africains soient exploités, mais pas en Amazonie. Ce n'est pas faux... C'est l'organisation mondiale qu'il faut repenser, et les contradictions que l'on porte nous-mêmes face au combat. Par contre, sur l'or, on a essayé de nous culpabiliser en disant que l'or servait pour la médecine, mais lorsqu'on regarde les usages, c'est seulement 2 % qui va à la technologie et la médecine. L'essentiel sert pour la banque et la bijouterie. La question de l'utilité se pose vraiment : pourquoi est-ce qu'on le sort de terre pour le remettre en terre ?

OTM : On n'est pas autochtone par définition. Comme le souligne Christine Demmer, dans le cas de la Nouvelle-Calédonie, la mobilisation s'est d'abord orientée pour obtenir des emplois dans la mine, et c'est un Blanc qui a ensuite parlé de mobilisations autochtones aux personnes kanakes mobilisées. L'autochtone n'est pas un conservateur par essence... Qu'en dis-tu ?

L'autochtonie, je le dis à tous les jeunes autochtones qui veulent rentrer dans le mouvement, c'est juste une condition partagée. C'est une définition onusienne faite par le colonisateur, et ce n'est pas du tout une identité. C'est comme être noir : ce n'est pas une identité, c'est une condition partagée par un ensemble d'individus sur cette planète. Ce n'est pas un socle de valeurs qui définit un peuple. On a eu des débats avec des Bushinengués, et avec des Kanaks aussi. Je suis autant autochtone que les Kanaks, pourtant on n'a pas du tout le même socle de valeurs, la même organisation familiale. Le piège de s'affirmer par la fenêtre créée par le dominant est un véritable danger : on peut s'y perdre très rapidement. Les discours de représentants autochtones qui sont passés par les filtres onusiens et par l'écologie capitaliste sont très dangereux. Ils rentrent dans un domaine de compétences qui n'est pas le leur initialement. Quand on rentre dans le combat politique, on accepte notre condition de dominé et on va évoluer sur le terrain de jeu de celui qui domine. Et là-dessus, le piège, c'est à quel degré on comprend les règles du jeu, et en apprenant les règles du jeu, est-ce que l'on n'apprend pas la pensée ? C'est un grand défi.

Moi, j'entends des personnes issues de nos communautés, formées en droit, parler de propriété privée : c'est quelque chose qui va à l'encontre de nos valeurs. On peut avoir des concessions de l'État où des associations

amérindiennes se disent propriétaires du terrain, et cela amène rapidement à des spéculations sur la terre. Alors que ce n'est pas concevable pour nos anciens : tu ne vends pas ta terre. Et aujourd'hui on a cru devoir faire des compromis sur cela, car ce serait le chemin vers la souveraineté.

Donc le fait qu'on ait été minorisés par les faits historiques, les épidémies et génocides, etc., conduit à un défi : par quelle fenêtre prend-on part à la construction d'un pays Guyane ? Par le prisme de l'autochtonie ? Ou par l'analyse du chemin qu'on a pris, et le fait de regarder où est-ce qu'on s'est trompés ? On entend aujourd'hui des discours copiés-collés qui se disent traditionnels ou ancestraux. C'est masqué. On a tendance à coller cette image de l'innocence à l'autochtone : non, on est tout autant pervers que le reste de l'humanité ! On s'est servis du front contre Montagne d'or pour se former au combat, pour redonner de la visibilité aux peuples autochtones amérindiens en Guyane et faire une démonstration de force. On est là ! On est encore là et vous n'allez pas nous mettre dans le placard si facilement. On est déjà métissés, on s'inspire de tout ce qui existe dans le monde, ce qu'on a appris à l'école. On se pose aujourd'hui la question de comment survivre et s'adapter. Et si on ne survit pas, comment peut survivre notre socle de valeurs qui a permis que la Guyane soit une terre accueillante à la vie pendant des milliers d'années ? Ce n'est pas un discours qui vient d'Europe Écologie-Les Verts...

Propos tirés de l'intervention de Christophe Yanuwana Pierre
dans le cadre d'un séminaire de l'Observatoire Terre-Monde (OTM)
le 20 novembre 2020